

COMMUNICATION

Affaire suivie par : E Brochard
02 40 32 29 45
communication@ville-bouguenais.fr

Bouguenais, le 27 juin 2019

Stratégie financière – présentation du compte administratif 2018

Conseil Municipal – Jeudi 27 juin 2019

Dans le cadre de la présentation du compte administratif 2018, la Municipalité présente la stratégie financière adoptée au cours du mandat.

« Nous aurons vécu un mandat « riche » en mauvaises nouvelles budgétaires. Les baisses massives et brutales des dotations de l'état, sont venues fragiliser nos ressources prévisibles et récurrentes. A l'arrivée, ce ne sont pas moins de 7 millions d'euros qui manque dans les caisses communales.

Face à cela, comment fallait-il réagir ? Quels leviers activer ?

D'abord, nous avons dû revoir nos projets d'investissement. La priorité a été donnée aux projets choisis par les habitants au travers de leur choix lors des élections municipales de 2014. Certaines intentions sont donc restées à l'état d'ébauche comme la restructuration de l'hôtel de ville : elles auraient nécessité des financements que nous n'étions plus en mesure de garantir. Pour répondre au mieux aux attentes, nous avons pris le temps de travailler avec les acteurs concernés par telle ou telle réalisation qu'il s'agisse de la Maison des citoyens et des associations ou du nouvel équipement sportif.

Nous avons aussi maintenu notre ambition pour la rénovation et la transition énergétique : cela aura permis d'améliorer notre bilan écologique et le confort des usagers. Le plus bel exemple en sera la rénovation des écoles publiques Urbain le Verrier et Françoise Dolto.

Ensuite, nous avons entrepris de modérer nos dépenses de fonctionnement dont les dépenses de personnel constituent la part la plus importante. Cela n'aura pas empêché de continuer à développer les services à la population comme en témoignent l'augmentation des places d'accueil des jeunes enfants, la conception et la mise en place du Projet Educatif Global de Territoire ou les actions de lutte contre l'isolement à destination des plus âgés comme des jeunes. Ces dernières viennent compléter le travail admirable de la maison pour tous. Nous avons recherché, reconnaissons, des optimisations, nous avons procédé à des ajustements. Mais, à Bouguenais, on continue à remplacer le personnel quand il y a besoin et on ne pousse pas les agents vers la porte. A noter également que le régime indemnitaire aura été revalorisé, une revalorisation adoptée par la majorité municipale, seule.

Enfin, il aura fallu augmenter nos recettes. Dans le contexte de fragilité économique pour beaucoup de familles, une révision générale des tarifs à la hausse ne nous paraissait pas acceptable. Nous avons préféré rendre ces derniers plus progressifs et faciliter leur calcul. Et il nous a fallu faire appel à la solidarité, à la contribution de chacune et chacun au bénéfice de tous. Cette augmentation des taux aura débouché sur une participation supérieure de quelques poignées d'euros et aura été compensée par le dégrèvement de la taxe d'habitation pour une grande partie des Bouguenaisiennes et des Bouguenaisiens.

La priorité donnée aux investissements de mandat et à la transition écologique, la modération budgétaire et la hausse des taux d'imposition nous ont permis, en 2018, de relever un peu notre capacité à nous endetter pour réaliser le programme du mandat et à permettre à une nouvelle équipe municipale d'envisager sereinement l'avenir. Malgré cela, il nous faut rappeler que toutes les brumes ne sont pas entièrement levées avec la volonté - mainte fois exprimée par le Gouvernement du Président Macron - de faire perdre en autonomie financière les collectivités territoriales. »

Par ailleurs, l'exercice budgétaire 2018 se sera caractérisé par une augmentation très faible des dépenses réelles de fonctionnement (+1,04% par rapport à 2017 soit 22 255 906 €) et une augmentation plus vigoureuse des recettes réelles de fonctionnement (soit 24 945 305 €), liée en grande partie à la hausse des taux d'imposition de 0,6 points sur la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti. Cela permettant une augmentation de l'épargne brute et de financer des investissements plus importants qu'en 2017 de 12.05 % (plus de 2,5 millions d'euros).

Parmi ces investissements, il faut noter le versement d'une subvention d'équipement de 300 000 € pour la maison de retraite suite à son déménagement plus de 750 000 € pour la transition énergétique, 254 000 € pour les écoles sans compter le renouvellement du matériel pour les différents équipements et activités municipales pour plus de 565 000 €...ou encore les premières études pour l'insonorisation de bâtiments communaux accueillant des enfants.

La légère diminution des charges à caractère général, qui comprend pourtant le financement des commémorations du centenaire de 1918 et la refonte du site internet de la ville, n'aura pas empêché d'augmenter de 40 % les crédits alloués à la maintenance des équipements scolaires, sportifs et culturels. Il est également à noter que les subventions au Centre Communal d'Action Sociale et aux associations progressent respectivement de 15 % et 3 % ».

Contact Presse :

Direction Générale – 02 40 32 29 28.